

**CAPD
CAPN
VOTEZ
SNUipp
FSU**

Renforçons la mobilisation !



A Toulon le 20 novembre

Sommaire

Page 1 Édito

Page 2 Actions.

Page 3 Actualité.

Page 4 Élections paritaires.

Page 6 IUFG, stages SNUipp.

Page 7 Permutations 2009.

Page 8 Bulletin adhésion.

Directeur de la publication
André TOUVIER

Mensuel : Supplément n° 195

Prix au numéro : 0,76 €

N° de commission paritaire :

0 510 S 07337

Imprimé par Manograph Toulon

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE

Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34

E-mail : snu83@snuipp.fr

Site : <http://83.snuipp.fr>

La grève du 20 novembre dernier, massive dans les écoles maternelles et élémentaires (plus de 70% de grévistes dans le Var, près de 200 écoles sans enseignants !) a montré combien la profession était mobilisée pour défendre l'École de la réussite de tous les élèves. Attaques contre la maternelle, suppressions des RASED, remplacements non assurés, disparition de la formation initiale, remise en cause du paritarisme et des droits syndicaux, attaques et mépris constants à l'encontre des enseignants ... **Assez !**

Cette réaction unie et déterminée en dit long. Nous ne nous laisserons pas faire ! Le SNUipp, le Se et le Sgen ont adressé un ultimatum de 5 jours au Ministère pour le sommer d'ouvrir des débats et des négociations sur ces questions. Dans le même temps, dans des dizaines de départements, l'action est reconduite sous plusieurs formes : réunions régulières, grèves, actions devant les écoles à destination des parents d'élèves et des médias... De nouvelles journées d'actions nationales et départementales se préparent, notamment autour de la venue de Darcos à Toulon.

Dans le même temps, les élections professionnelles se poursuivent. Elles sont un moyen d'exprimer notre colère et notre rejet de la politique gouvernementale ! Alors que le Ministre bafoue notre professionnalisme et nos droits syndicaux, l'expression la plus large possible des enseignants lors de ces élections est indispensable. Soyons clairs, le ministère examinera à la loupe les résultats du scrutin.

Renforcer le SNUipp c'est envoyer un message déterminé à Darcos et Sarkozy : nous ne vous laisserons pas faire !

Jamais un Ministre n'aura été aussi méprisant et provocateur envers les enseignants. Le vote, comme la manifestation, sont des moyens d'expression pour la défense de nos droits, de nos conditions de travail et de l'École de la réussite de tous. Agir est à la portée de tous, dans la rue, dans les écoles, dans les urnes... et en se syndiquant. Pour renforcer l'action. Pour renforcer nos revendications. Pour construire l'École que nous voulons.

Bruno SUZANNA,
Secrétaire général
du SNUipp-FSU du Var

Après le succès du 20 novembre

Exigeons des réponses rapides et concrètes !



A Toulon le 20 novembre

Les fédérations FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education, FERC-CGT se félicitent du succès de la journée de grève et de manifestations du 20 novembre. Celui-ci marque avec force le rejet par les personnels de la politique conduite en matière d'éducation et de recherche, leur condamnation de l'absence de dialogue social et leur refus des coupes claires qui compromettent les missions du service public d'éducation et dégradent les conditions de travail. Elles attendent des réponses rapides et concrètes : les

ministres, et notamment celui de l'Éducation nationale et celle de l'enseignement supérieur, auraient tort de sous estimer l'ampleur de la mobilisation et de la traiter par le mépris.

Les fédérations interpellent publiquement les ministres pour qu'ils manifestent dans la semaine qu'ils ont pris la mesure du mécontentement et fassent de premiers signes tangibles. Elles se sont rencontrées lundi 24 novembre pour faire le point sur les réponses du gouvernement et, si

celles-ci ne sont pas à la hauteur, elles décideront des suites à donner à l'action revendicative. Elles se réuniront également avec les organisations qui ont appelé à la manifestation nationale du 19 octobre pour envisager ensemble de nouvelles actions communes.

Elles appellent les personnels à maintenir la pression et à multiplier des initiatives diversifiées, en recherchant le soutien de l'opinion. Dans le Var, la venue de Darcos le 28 novembre sera l'occasion de se mobiliser.

Service minimum d'accueil les jours de grève

Le SNUipp soutient les maires varois convoqués au tribunal pour avoir refusé le SMA.

Le SNUipp-FSU du Var apporte tout son soutien aux maires des communes du département qui ont refusé la mise en place du Service Minimum d'Accueil dans les écoles les jours de grève. Cette mesure, qui vise avant tout à remettre en cause l'exercice du droit de

grève des enseignants, pose de véritables problèmes de responsabilité des adultes et de sécurité des élèves.

Les communes ne sauraient se substituer à l'État en matière d'accueil dans les écoles.

La grève est un moyen

d'action légal dont les enseignants se saisissent quand ils font face à un gouvernement sourd et borné qui ignore le dialogue social.

Le SMA est un leurre dont personne n'est dupe : ni les enseignants, ni les élus, ni les parents. S'y opposer relève donc bien de la

défense de l'École.

Le SNUipp-FSU s'étonne de l'empressement avec lequel le Tribunal Administratif a été saisi sur ces questions, en matière d'application de la loi SRU les procédures se font toujours attendre, alors que le logement social est un des problèmes cruciaux de notre département.

Services publics

Appel régional pour le développement et l'amélioration de services publics accessibles à tous les citoyens.

Des syndicalistes, responsables associatifs, élus, citoyens, usagers, des organisations, mais aussi des citoyens de la région PACA ont lancé un appel pour le développement des services publics. Ils souhaitent la construction d'une vaste mobilisation citoyenne pour mettre un terme aux projets destructeurs en cours, en organisant des assises régionales associant organisations syndicales, associations, collectifs et élus pour promouvoir les services publics de demain et préparer les mobilisations à venir.

L'intérêt général a besoin de personnels qualifiés présents sur

tout le territoire, de solidarité, de stabilité, d'indépendance, comme seul le permet le statut des agents de la fonction publique, à l'opposé de la concurrence et de la soumission aux intérêts particuliers. La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) réduit le rôle de l'État en externalisant et privatisant ses missions, en précarisant les personnels, en reportant les charges sur les collectivités locales. Après d'autres secteurs (Poste, télécommunications, transports, énergie...), elle s'attaque aux trois fonctions publiques (d'État, hospitalière et territoriale) et à leurs missions. Ne les laissons pas faire !

Le SNUipp-FSU Var affirme son engagement contre la privatisation de La Poste

Le gouvernement a annoncé la suspension de l'ouverture du capital de La Poste (première étape de sa privatisation) tout en confirmant sa volonté d'aboutir. Ce petit recul est dû à l'ensemble des mobilisations qui grandissent depuis cet été. Le SNUipp-FSU du Var s'associe aux demandes d'ouverture d'un débat public et affirme son engagement contre la privatisation de La Poste et de tous les autres services publics, y compris celui d'Éducation. Il soutient les organisations syndicales de La Poste qui, dans l'unité, se mobilisent notamment le 22 novembre.



**Syndiquez-vous
au SNUipp-FSU!**

**Notre force, c'est
d'être ensemble**

Lancement de RESF dans le Var

Le Réseau Éducation Sans Frontières se structure de façon officielle dans le Var.

Une réunion destinée à jeter les bases d'un collectif varois officiel s'est tenue à la Bourse du Travail de Toulon le 13 novembre dernier. Le SNUipp et la FSU sont parties prenantes de cette initiative.



Pour tout renseignement, prendre contact avec le SNUipp.



A Toulon le 20 novembre

Priorité à l'école

Alors que deux créneaux réservés aux scolaires au Palais des Sports de Toulon ont été « récupérés » par le club de basket professionnel local, l'IA refuse un vote sur cette question.

Lors du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, réuni en Préfecture le 14 octobre 2008, l'ensemble des organisations syndicales représentées (FSU, UNSA Éducation, CSEN) et les deux fédérations de parents d'élèves (FCPE et PEEP)

ont dénoncé la situation créée au Palais des Sports de Toulon. Deux créneaux réservés aux scolaires (les mardis et jeudis de 10 h à 12 h) au Palais des Sports de Toulon ont été « récupérés » par le club de basket professionnel (Hyères

Toulon Var). L'Inspecteur d'Académie, qui présidait la séance du CDEN, a refusé un vote sur cette question. Sans doute avait-il compris que le vote aurait été unanime. Si la démocratie a été, une fois de plus, bafouée, notre

indignation demeure : nous exigeons que les engagements soient respectés et que les deux créneaux soient restitués aux scolaires.

U Le SNUipp à vos côtés

Carte scolaire

Depuis la rentrée 2000, reconnaissance du retard de l'Académie et obtention d'un plan de rattrapage pluriannuel : des postes en plus pour le département !

I.R.L.

Une augmentation significative du montant de l'IRL dans le Var, obtenue chaque année par nos interventions auprès des maires et du Préfet.

Mouvement départemental

Suppression des vœux de circonscriptions obligatoires dans la première phase du mouvement, obtention d'une deuxième phase avec nouvelle saisie informatique.

Opération transparence

Publication des affectations à chaque phase du mouvement, chaque année.

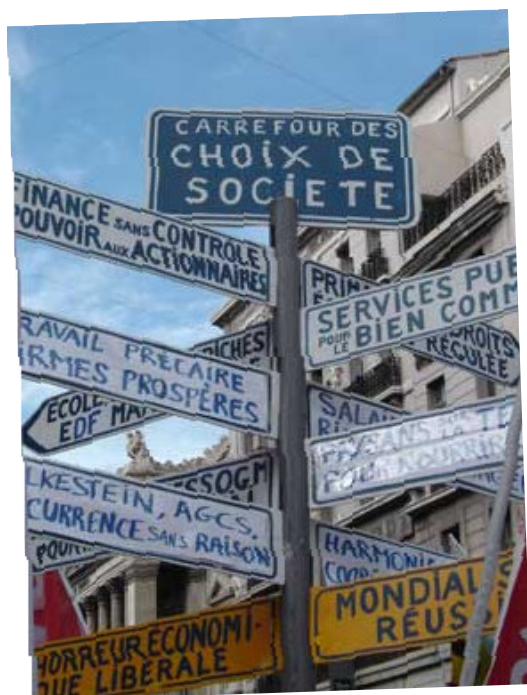
Intégration P.E.

Prise en compte d'une priorité pour les collègues "retraitables", pour qu'ils intègrent le corps des PE avant leur départ en retraite !

Promotions

Avancement de la date de la CAPD afin de régulariser les salaires plus rapidement, des instits comme des PE.

**Des élu(e)s du SNUipp / FSU
pour vous défendre au quotidien !**



Votez SNUipp !

**Le SNUipp et ses élu-e-s
à la CAPD du Var informent et
défendent les personnels**



- ▶ Ils **interviennent** dans toutes les commissions face à l'administration.
- ▶ Ils adressent systématiquement les **informations** aux personnels concernés.
- ▶ Ils **suivent les dossiers** de promotion, permutation, ineat/exeat, départs en stage et formation.
- ▶ Ils assurent la **transparence complète** sur les opérations du **Mouvement**.
- ▶ Ils sont **les seuls à siéger** à la commission de réforme.
- ▶ Ils **accompagnent** à leur demande les collègues convoqués par l'administration
- ▶ Ils **aident** les collègues et **rédigent** avec eux courriers, recours divers, et interviennent auprès des services concernés.

Vous êtes de plus en plus nombreux à solliciter vos élu-e-s du SNUipp à la CAPD sur des problèmes particuliers et à leur faire confiance quant à leur traitement. Afin de représenter les personnels face à l'administration, les élu-e-s SNUipp les associent étroitement à leur intervention. En informant le plus précisément et le plus largement de leurs interventions, des règles, des décisions individuelles et collectives de l'administration, ils garantissent la transparence et l'équité. Ils permettent à chacun de contrôler sa situation. Vos élu-e-s SNUipp vous infirment, vous aident, vous conseillent et vous accompagnent dans vos démarches. Renforcer le SNUipp c'est envoyer un message fort à l'IA et au ministre : nous ne laisserons pas casser l'École et les droits des personnels sans réagir !



**Transparence
et équité
Je vote SNUipp !**



Pour une école qui fait grandir.



SUZANNA
Bruno



BOURRELY
Sylvie



TOUVIER
Raphaële



TRIGO
Emmanuel



MAUREL
Paul



FAVENNEC
Maude



MARTINEZ
Monique



TURCO
Cédric



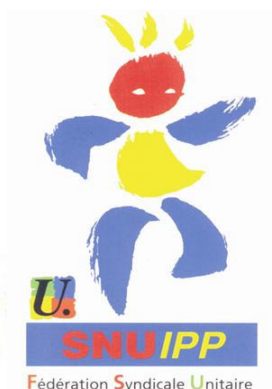
GIRAUD
David



HELLO
Isabelle

A partir du 23
octobre 2008

j'agis.
Je vote
SNUipp



**Ensemble,
agissons
pour grandir
l'école !**

**Vote le 2 décembre
dans les écoles
bureau de vote**



LE NORMAND
Céline



GIUSIANO
Julien



GALLETTI
Pierre



DANIEL
Camille



JOUAS
Isabelle



BLEJEAN
Grégory



ESPOSITO
Christiane



LICATESI
Sandra



BRUNO MEARD
Françoise



BONJARDINI
Michel

Élections dans les centres IUFM

Votez et faites voter pour les listes unitaires de la FSU.

Le 10 décembre prochain, des élections vont permettre de désigner les membres des conseils des centres de l'IUFM de l'Académie de Nice. En ce qui concerne les usagers (personnes en formation à l'IUFM), la FSU présente des listes unitaires rassemblant des candidat-e-s du 1er et du 2nd degré. Vous y retrouverez les candidat-e-s PE1 et PE2 présenté-e-s par le SNUipp.

Pour se faire entendre, votez et faites voter pour les listes unitaires présentées par le SNUipp, le SNES, le SNEP et le SNUEP.

Centre IUFM de DRAGUIGNAN

Gregory Bléjean	PE Titulaire
Jennifer Szkudlarek	PE2
Nicolas Felici	PE1
Sebastien Bugeau	PE1
Stephanie Castro	PE1
Nicolas Grassone	PE2
Chloe Bonneuil	PE2



Centre IUFM de LA SEYNE

Sophie BERGER	PE2
Joanna ALFONSI	PLC2
Laetitia AGNEL	PE2
Béatrice GARCIA	PE1
Delphine BLANC	PE2
Fanny FONTAINE	PE2
Sylvie GARNIER	PE2
Amandine DOLS	PE1
Claire CARLUT	PLC2
Sébastien BARDON	PE2
Anne-Sophie BARBIER	PLC2
Roger THOMAS	PE2



Stages syndicaux

Le SNUipp organise des stages de formation. Venez nombreux.

Le SNUipp, 1^{er} syndicat des écoles et des IUFM, se fixe pour objectif de réunir un maximum de collègues pour informer, échanger, débattre, construire ses revendications futures...

Après l'Université d'automne, les différentes réunions d'information, la tenue d'un premier stage cette année intitulé « *Quelle école pour demain ?* » (avec la participation de Michelle Olivier, secrétaire nationale du SNUipp chargée des questions éducatives), le SNUipp vous invite à **participer massivement aux autres stages syndicaux** (ouverts à tous les collègues) et **aux Conseils Syndicaux extraordinaires** (ouverts aux syndiqués uniquement).

En ces temps où le droit syndical est mis à mal par notre administration, le faire vivre n'est certes pas obligatoire mais juste essentiel !

Dates	Stages	Lieux	S'inscrire avant
Lundi 26 janvier 2009	Quel avenir pour l'ASH et le RASED ?	Hyères	Vendredi 26 décembre
Jeudi 2 avril 2009	La maternelle, pilier de la réussite de tous	La Seyne	Lundi 2 mars
Vendredi 5 juin 2009	Quels rythmes scolaires pour faire réussir tous nos élèves ?	Le Luc	Mardi 5 mai

Attention, pensez aux dates limites d'inscription !

Dates	Conseils Syndicaux Extraordinaires	S'inscrire avant
Mardi 9 décembre 2008	Circonscription de Draguignan Circonscription de Hyères	Mardi 2 décembre
Mardi 17 février 2009	Circonscription de Fréjus Circonscription de Ste Maxime	Mardi 10 février
Mardi 17 mars 2009	Circonscription de Sud Ste Baume Circonscription de Brignoles	Mardi 10 Mars
Mardi 14 avril 2009	Circonscription de La Seyne Trois circonscriptions de Toulon	Mardi 7 avril

Permutations informatisées

Les opérations informatiques pour demander un changement de département pour la rentrée 2009 ont débuté.

Calendrier :

Du jeudi 20/11/2008 au lundi 08/12/2008 : saisie des vœux sur lprof.

Du mardi 09/12/2008 au jeudi 11/12/2008 : envoi des confirmations de demande dans la boîte lprof du candidat.

A partir du vendredi

19/12/2008 : retour des confirmations de demande et des pièces justificatives dans les IA.

Janvier 2009 : contrôle et mise à jour des listes départementales ; Vérification des vœux et barèmes ; Examen des demandes de 500 points de bonification exceptionnelle au titre du handicap.

Vendredi 20/02/2009 : date limite d'enregistrement des demandes tardives pour rapprochement de conjoints et pour les demandes d'annulation et modification de candidature.

mars 2009 : résultats communiqués par le SNUIPP de votre département et par lprof

Pour changer de département, deux opérations sont possibles : les permutations informatisées ou les permutations manuelles, aussi appelées INEAT-EXEAT.

En cette période de l'année ont lieu les permutations informatisées, qui sont le meilleur moyen de changer de département.

En 2008, sur 16 176 candidats en phase informatisée, 39,56 % ont obtenu satisfaction sur un de leurs vœux ; pour mémoire, ce taux était de 40,21% en 2007 et 2006, de 42,74 % en 2005 et de 45,76 % en 2004.

Vos chances d'obtenir satisfaction ne dépendent pas que de votre barème, mais aussi du département que vous quittez et de celui que vous cherchez à obtenir.

Le SNUipp-FSU du Var tient à votre disposition un dossier complet sur le sujet.
N'hésitez pas à nous le demander.

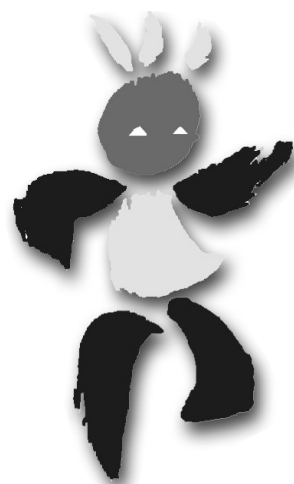
Barème :

Le barème est calculé à partir des éléments suivants :

- le **corps et l'échelon**
- l'**ancienneté** en tant que titulaire dans le département
- les mutation pour **garde alternée** ou droit de visite
- les mutations pour **rapprochement de conjoints**
- les **enfants** à charge
- la durée effective de **séparation** (non prise en compte en cas de dispo, congé parental, CLM...)

Une majoration exceptionnelle de 500 points peut-être demandée, pour les situations médicales ou sociales très difficiles. Contactez les élus du personnels du SNUipp-FSU pour en discuter.

Pour connaître exactement votre barème : http://www.snuipp.fr/calculs/permutations/form_permutcalnat.html



**Se défendre
Se faire entendre
Je vote SNUipp !**

Bulletin d'adhésion 2008/2009

Mr/Mme/Mlle **NOM** :
PRENOM :

Date de naissance : Téléphone :

Nom de jeune fille :

Date de sortie de l'IUFM :

Adresse (Domicile) :

Code postal _____ Commune :

Email :@.....

Code école 083 _____

Lieu d'exercice :

Poste : ADJ / DIR / ZIL / TMB / CLIS / Adapt Autre.....

Corps : Instit / Prof d'école / PEGC / Retraité

Situation administrative : Titulaire / Stagiaire Echelon : _ _

Nomination à ☐ Titre Définitif ou ☐ PROVISOIRE

Travaillez-vous à mi-temps ? ☐ OUI ☐ NON

Montant de la cotisation (voir ci-dessus) :euros

Mode de paiement : ☐ CCP ☐ Chèque bancaire
☐ Prélèvements fractionnés* 2 3 4 6 fois

* Remplir et signer le formulaire ci-contre.

☐ Je souhaite que mon adhésion soit reconduite automatiquement.

Chèques à l'ordre du SNUipp Var - CCP MARSEILLE 7485 16 U



**SNUipp
F S U**

A renvoyer au
SNUipp VAR Trésorerie
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE

Se syndiquer un acte de solidarité

Je me syndique au SNUipp VAR afin de contribuer
- à la défense des intérêts matériels et moraux des
personnels actifs et retraités,
- au développement du service public d'Education,
- au maintien de l'unité de la profession dans un
syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et
démocratique, dans une fédération renouvée : la FSU
(Fédération Syndicale Unitaire).

Le SNUipp VAR pourra utiliser les renseignements ci-contre pour m'adresser les publications nationales éditées par le SNUipp.

Je demande au SNUipp VAR de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la Loi de 06.01.78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp VAR.

Date :

Signature :

La cotisation à 34 %

En réglant, par exemple, une cotisation de 122 euros, vous aurez droit à une réduction d'impôt de 80,52 euros. Votre cotisation réelle sera donc de 41,48 euros.

-66%

La cotisation perçue au titre de l'année scolaire 2007/2008 sera déductible des impôts/revenu 2008. Vous recevrez automatiquement une attestation en décembre 2008. Les adhérents 2006/07 recevront leur attestation pour les impôts 2007.

Grille de Cotisations 2008/2009

Instituteurs	
Echelon	Euros
4	118
5	124
6	130
7	136
8	142
9	148
10	157
11	163

Profs d'école	
Echelon	Euros
3	118
4	124
5	130
6	142
7	148
8	160
9	169
10	181
11	190

Pegc	
Echelon	Euros
7	136
8	142
9	148
10	154
11	166
HC 5	187
HC 6	199
Cl ex 3	211
Cl ex 4	220

Retraités	Euros
Retraités ayant moins de 1 400 E par mois	93
Retraités ayant plus de 1 400 E par mois	105

Ajouter selon situation	Euros
Directeur de 2 à 4 classes	6
de 5 à 9 classes	9
de 10 classes et plus	12
Ens. spécialisé / IPEMF	6
Conseiller pédagogique	9
Directeur de SES/SEGPA	15

IUFM	Euros
Etudiant / PE1	52
Stagiaire PE2 / LC PE	88

Disponibilité	79
Mi-Temps	91

PE Hors classe	
HC 5	196
HC 6	202

Aides Educateurs	61
Assistants d'Education EVS	52